



Le stress au travail : mieux le comprendre pour contribuer à le prévenir ou le réduire

*Dossier de presse
Juin 2008*

CONTACTS PRESSE :

Albane de la Grandière
T. 01 45 61 95 77 / a.delagraniere@thedesk.fr

Stéphanie Kanoui
T. 01 45 61 95 76 / s.kanoui@thedesk.fr

Sommaire

1. Stress au travail : quelle réalité aujourd'hui ?

- Un état des lieux préoccupant
- L'aménagement de l'espace de travail, une réponse face aux nouveaux enjeux ?
- Les solutions pour réduire le stress et améliorer le bien-être des salariés

2. ACTINEO, « agitateur » des entreprises en matière de qualité de vie au bureau

- Un observatoire sans équivalent en France
- Des actions conçues pour mieux comprendre les enjeux de la qualité de vie au travail
- Un large réseau d'experts, de chercheurs et de scientifiques

1- Stress au travail : quelle réalité aujourd'hui ?

Le stress au travail, et notamment au bureau, est devenu une préoccupation majeure des entreprises et un véritable enjeu en terme de santé publique.

Quelle est l'ampleur du phénomène aujourd'hui ? L'aménagement des espaces professionnels joue-t-il un rôle ? Quelles solutions concrètes peuvent être mises en place ? Tour d'horizon des enjeux relatifs à ce nouveau « mal du siècle ».

• Un état des lieux préoccupant

Le turnover, l'absentéisme ou les pertes de qualité découlant du stress représentent **3 % à 4 % du PIB des pays industrialisés** selon le Bureau International du Travail.

Le coût du stress oscillerait entre **0,8 et 1,6 milliard d'euros par an en France**. Il atteindrait **20 milliards d'euros en Europe** et 200 à 300 milliards de dollars aux Etats-Unis selon l'INRS.

Absentéisme, dépression, insomnies et même suicides, les signes de souffrance au travail explosent et témoignent d'un **mal-être grandissant au sein des entreprises**, quel que soit leur taille ou leur secteur d'activité.

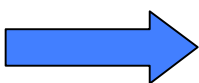
Un phénomène d'une telle ampleur que le Ministère du Travail a récemment fait appel à des experts –Philippe Nasse, économiste et Patrick Legeron, médecin psychiatre– afin de déterminer, de mesurer et de suivre sur la durée les risques psychosociaux liés au travail. Remis en mars 2008, **le rapport Nasse/Legeron dresse un constat accablant** qui dépasse largement nos seules frontières : **22% des salariés de l'Union Européenne souffriraient aujourd'hui de stress au travail.**

En cause : **la course à la rentabilité, l'intensification des rythmes de travail, la flexibilité accrue, l'externalisation, le mauvais équilibre entre vie professionnelle et vie privée** sont parmi les principaux facteurs de dégradation des conditions de travail.

Focus sur le stress au travail

- **22% des cadres estiment que leur ambiance de travail est mauvaise,**
- **43% d'entre eux considèrent que les objectifs fixés par leur direction ne sont plutôt pas ou pas du tout réalistes,**
- **46% ont le sentiment que leurs efforts ne sont pas reconnus à leur juste valeur,**
- **36% pensent souvent ou de temps en temps à quitter leur travail à cause du stress.**

Source : Baromètre Stress – CFE CGC – Mars 2008



Véritable fléau national, le stress au travail est une réalité que les entreprises peinent encore à appréhender et à prendre en compte dans la gestion de leurs ressources humaines au quotidien. **Mieux détecter les situations de stress, se doter d'outils pour les gérer et favoriser le bien-être des collaborateurs, tels sont les enjeux majeurs que l'entreprise doit prendre compte pour rester efficace et compétitive.**

Accord cadre sur le stress au travail : quelles avancées ?

Détecter, prévenir ou gérer les problèmes de stress au travail, tel est l'objectif de l'accord cadre européen signé le 8 octobre 2004 par les partenaires sociaux (UNICE, l'UEAPME, le CEEP et la CES).

Proposant une définition du stress et de ses indicateurs potentiels (absentéisme, turnovers importants...), cet accord **incite les entreprises à mettre en place une véritable politique de prévention et de gestion des problèmes liés au stress au travail.**

Face à l'urgence et aux enjeux, le Ministre Xavier Bertrand a demandé l'accélération de sa **transposition en droit français**, souhaitant même qu'il soit enrichi en s'inspirant notamment des expériences positives mises en place dans de nombreuses PME et grandes entreprises.

Aujourd'hui les partenaires sociaux français et la délégation patronale ont engagé des pourparlers dans ce sens. **Ils entendent aboutir à un accord lors de la dernière séance de négociation, prévue le 2 juillet prochain.**

- **L'aménagement de l'espace de travail, une réponse face aux nouveaux enjeux ?**

Dis moi quel bureau tu as, je te dirais dans quelle entreprise tu es ! Soigner l'environnement de travail est une démarche stratégique, **les espaces professionnels et les aménagements reflétant le discours, le positionnement et finalement « l'âme » de l'entreprise.**

54% des cadres déclarent avoir souvent ou de temps en temps mal au dos à cause du travail.

Au fil des ans, dans un contexte de compétitivité accrue, les conditions de travail ont considérablement évolué : **optimisation des moindres m², généralisation des open space, apparition d'outils nomades** ont transformé les espaces au sein des entreprises, qui ont pris en France un retard non négligeable en la matière.

31% d'entre eux estiment ne pas disposer des outils et des moyens nécessaires pour bien faire leur travail.

Confinés, bruyants, souvent impersonnels, focalisés sur la productivité, les espaces de travail n'ont pas intégré une dimension désormais essentielle : **le bien-être des collaborateurs dans l'entreprise, source de créativité et de performance, est un investissement qui s'avère toujours payant dans la mesure où les actifs passent la moitié de leur temps dans leur univers professionnel !**

L'aménagement et le mobilier de bureau, **véritables leviers de performance, contribuent également au sentiment de bien-être des salariés.** Ainsi et selon le baromètre réalisé par TNS Sofres pour ACTINEO, **75% des salariés estiment que l'aménagement de l'espace et le mobilier de bureau sont des facteurs déterminants pour se sentir bien sur son lieu de travail.**

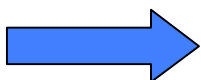
De manière plus générale :

- **94 %** des salariés déclarent accorder beaucoup d'importance à la qualité de vie au bureau,
- **92%** d'entre eux affirment que le cadre de travail a un impact sur leur efficacité et 89% pensent qu'il agit sur la motivation,
- Pourtant, **73%** estiment n'être que très moyennement satisfaits de leur propre cadre de travail.

La qualité de vie au bureau, outil de recrutement ?

À l'avenir, sans aucun doute ! **100 000 emplois sont non pourvus en Ile-de-France**. La pénurie de salariés est particulièrement marquée dans certains secteurs d'activités tel le BTP, l'informatique ou le commerce. Ce sont principalement les entreprises de plus de 20 salariés qui sont confrontées à ces difficultés (47% des entreprises de 20 à 99 collaborateurs, 43% pour les entreprises de + de 100 salariés). Le rapport que l'entreprise entretient avec ses collaborateurs tend à devenir plus que jamais un lien « donnant/donnant ». Toute une génération arrive avec de nouvelles exigences et une envie d'un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Source : CCIP



La qualité de vie au bureau devient une réelle revendication des salariés et un argument supplémentaire pour attirer les candidats. Avoir une véritable réflexion sur le stress, adapter l'environnement professionnel aux évolutions des modes de travail et de la société dans son ensemble pour améliorer le bien-être des collaborateurs et leur permettre ainsi de donner le meilleur d'eux-mêmes apparaît aujourd'hui incontournable dans la stratégie des entreprises.

• Les solutions pour réduire le stress et améliorer le bien-être des salariés

Au-delà d'une réflexion de fond sur l'organisation globale du travail, des solutions en terme d'aménagement spatial peuvent considérablement changer le quotidien des collaborateurs, telles :

- Grâce à une analyse approfondie avec des professionnels, **la mise à disposition d'un mobilier de bureau (meubles, rangements sièges, cloisons, accessoires) adapté aux différentes activités exercées** permet ainsi de réduire et prévenir les troubles musculosquelettiques.

Les troubles musculosquelettiques (TMS), 1^{ère} cause des maladies professionnelles en France

Les TMS sont des pathologies souvent très gênantes qui se sont développées avec l'utilisation intensive des ordinateurs. Elles affectent les muscles, les tendons, les nerfs des membres et de la colonne vertébrale.

Tendinites de l'épaule et du coude, douleurs au poignet, lombalgies... Au-delà des souffrances pour le salarié, les TMS ont des conséquences humaines et économiques non négligeables pour les entreprises. En 2006, les TMS ont représenté **7 millions de journées de travail perdues et 710 millions d'euros de frais**.

- Dans le cadre de bureaux en *open space*, **l'attribution d'un poste disposant d'un minimum d'espace vital et doté de tout le confort acoustique, thermique, d'éclairage et de privatisation grâce aux cloisons de séparation et aux rangements.**
- **L'assimilation des « bonnes pratiques » à adopter au travail**, par exemple les pauses régulières, grâce à la multiplication d'espaces « collectifs » au service des collaborateurs : salles de réunion, *lounges*, lieux de détente et de réflexion, pour permettre le relâchement musculaire et réduire les risques liés à l'immobilisation prolongée, source de tension et d'inflammations...
- **La transposition d'ambiances issues d'autres lieux de vie**, et notamment celui de l'habitat, par la décoration, les couleurs, les matériaux le mobilier, pour plonger ses collaborateurs dans un véritable « havre de paix »
- **La mise en place de salles de sports mais également d'espaces et de mobiliers propices à la détente et à la relaxation** pour permettre d'organiser des séances de massages, de recourir à des micro siestes ou des siestes flash... et destresser les collaborateurs.

2- ACTINEO, « agitateur » des entreprises en matière de qualité de vie au bureau

Créé en janvier 2005, ACTINEO a très tôt pressenti l'impact sur la qualité de vie au travail que les transformations économiques et sociales en France allaient engendrer ainsi que la montée en puissance des notions de bien-être et d'épanouissement personnel dans les revendications des salariés.

Fruit de la volonté commune des professionnels de l'aménagement et du mobilier de bureau, l'observatoire œuvre au quotidien pour montrer que la qualité de vie au travail en général et l'aménagement des bureaux en particulier sont des leviers de performance dont les entreprises doivent impérativement tenir compte aujourd'hui.

- **Un observatoire sans équivalent en France**

1^{er} observatoire de la qualité de vie au bureau, ACTINEO a réussi son pari et s'est imposé, en 3 ans seulement, comme la référence incontournable des thématiques liées à la qualité de vie au bureau.

Unique dans sa démarche, qui utilise l'apport des sciences sociales et s'appuie sur une communication « de preuves », ACTINEO s'est fixé pour objectif de sensibiliser les entreprises, ainsi que l'ensemble des prescripteurs, à l'impact du cadre de travail afin de les encourager à faire évoluer leurs pratiques au quotidien.

Pour répondre à cet objectif, l'observatoire rassemble sur une plateforme unique toutes les informations -études, enquêtes, témoignages, recommandations pratiques et reportages- qui traitent de la qualité de vie au bureau pour nourrir la réflexion et faciliter les prises de décision.

Les membres ACTINEO aujourd'hui

Les 21 membres d'ACTINEO appartiennent au Groupement des industriels de mobilier de bureau de l'UNIFA (Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement) et **représentent plus 70% du marché français de l'aménagement et du mobilier de bureau.**

ADDFORM	MACE
BISLEY France	MATERIC
BN OFFICE SOLUTIONS	NAVAILLES
BUROCEAN	NOWYSTYL.FR
BURONOMIC	SAMAS
CIDER EQUIPEMENT	SEDUS
CLEN	SOKOA
EUROSIT	STEELCASE
GAUTIER OFFICE	VITRA France
HAWORTH	WILKHAHN
KINNARPS France	

- **Des actions conçues pour mieux comprendre les enjeux de la qualité de vie au travail**

Dans le cadre de ses quatre grandes missions (observer, décrypter, anticiper et stimuler), ACTINEO a mené depuis sa création des actions de veille et d'analyse prospective qui permettent notamment de :

⇒ **Comprendre les attentes et les besoins salariés en matière de qualité de vie au travail via :**

- **Des enquêtes d'opinion**
 - Baromètre sur la qualité de vie au bureau (TNS Sofres 2004)
 - Étude sur « les attentes des Français au travail » (Sociovision 2006)

- **Une veille scientifique**

Dans ce cadre, toutes les études issues de la recherche sur le sujet de la qualité de vie au bureau sont repérées et sélectionnées par l'ANVIE puis mises en ligne sur le site www.actineo.fr.

⇒ **Promouvoir les « bonnes pratiques » et les initiatives mises en place par les entreprises**

- **Les Grands Prix de la Qualité de vie au bureau**, organisés en 2007, ont été remis aux lauréats (Groupe Millet, L'Oréal, Laser Cofinoga, Bouygues Télécom, Marsh et Mediaedge) devant un parterre de 800 professionnels.
- **Organisation de Rencontres/Débats et de colloques confrontant** les chercheurs de diverses disciplines et les dirigeants d'entreprise pour échanger et partager les expériences.
- **Visites d'entreprises** permettant de voir *in situ* la façon dont les entreprises ont mis en œuvre les politiques d'amélioration de la qualité de vie au bureau

⇒ **Favoriser l'émergence de nouveaux concepts d'aménagements de bureau**

- En collaboration avec le VIA et le FCBA, ACTINEO a lancé dès 2005 une consultation auprès de 700 designers et concepteurs afin de favoriser l'émergence de concepts prospectifs répondant aux nouvelles organisations du travail des entreprises. Les lauréats – **Jérôme Gautier, les 5.5 designers, Olivier Peyricot** – ont proposé de «Travailler autrement», titre du film qui présente leurs projets et qui a fait l'objet d'une projection lors du colloque ACTINEO du 4 décembre 2007 sur le thème des «nouveaux environnements de la performance».

www.actineo.fr, un portail d'information de référence

Enrichi périodiquement, le site Internet d'ACTINEO met à la disposition de chacun un contenu riche et de grande qualité : **newsletter bimestrielle, études, enquêtes, recommandations pratiques, témoignages et reportages**. Il bénéficie de l'expertise de spécialistes de tous les domaines concernés par la qualité de vie au bureau : architectes, architectes d'intérieur, space-planers, monde de l'immobilier et de la gestion des immeubles de bureaux, ressources humaines, médecins du travail, sociologues, chercheurs en sciences sociales...

Les données collectées sont consultables par tous gratuitement.

- **Le soutien d'un large réseau d'experts, de chercheurs et de scientifiques**

Présidé par Alain d'Iribarne, directeur de recherche au Cnrs et administrateur de la Fondation «Maison des sciences de l'homme», le Conseil stratégique définit le programme des travaux et des actions à mener chaque année par ACTINEO afin d'apporter aux décideurs d'entreprise les éléments de réflexion nécessaires avant toute décision stratégique en matière d'organisation et d'aménagement des espaces de bureau.

Pour donner à son action une dimension à la fois scientifique et prospective, ACTINEO s'est entouré d'un réseau de partenaires privilégiés :

- **L'ANVIE, association nationale pour la valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises.**
Créé à l'initiative de grandes institutions du monde de la recherche (CNRS, Maison des Sciences de l'Homme, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) et de grandes entreprises, l'ANVIE propose aux entreprises ateliers, groupes de travail et clubs, où sont mis en commun les apports de la recherche en sciences humaines et sociales et les témoignages d'entreprises.
- **Le FCBA – Institut technologique**
Ce centre technique industriel travaille dans les domaines de la recherche, du développement, de l'assistance technique, de la formation, de la normalisation et de la certification, au service des entreprises industrielles, notamment celles de l'ameublement. Les recommandations sur les caractéristiques du travail (posture, acoustique, thermique...) présentes sur le site ACTINEO, ont été rédigées par les ergonomes du service conception et innovation du FCBA.
- **Le VIA, association pour la valorisation de l'innovation dans l'ameublement.**
Créé en 1979, le VIA a pour vocation de valoriser et de promouvoir la création française dans le secteur du cadre de vie (mobilier, luminaires, accessoires de décoration, textile d'ameublement...) tant en France qu'à l'étranger. L'association a notamment piloté l'appel à projet prospectif sur les nouveaux concepts de bureau.